

## Politiques et Pratiques POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Groupe Canam inc. et ses filiales (Canam) s'engagent à fournir des produits et services de qualité, à assurer un environnement de travail sain et sécuritaire pour nos employés et à minimiser notre impact potentiel sur l'environnement. Notre engagement en matière de gestion environnementale sera bénéfique pour l'environnement, la société, nos employés, nos clients et nos actionnaires.

Canam vise à :

- exploiter ses installations conformément aux réglementations environnementales applicables,
- respecter les meilleures pratiques en matière de prévention de la pollution et protection de l'environnement dans le cours de ses activités,
- surveiller ses installations afin d'identifier des occasions de prévenir ou éliminer la pollution,
- intégrer les préoccupations et impacts environnementaux dans ses processus décisionnels et activités,
- promouvoir la sensibilisation à l'environnement auprès de ses employés, particulièrement dans les secteurs pouvant affecter leur travail, les instruire et les encourager à travailler d'une manière respectueuse de l'environnement,
- se procurer et utiliser, dans la mesure du possible, des produits qui sont respectueux de l'environnement,
- réduire, réutiliser et recycler les déchets, et se procurer des produits et des matériaux recyclés, recyclables ou remis à neufs, lorsque ces alternatives sont disponibles, économiques et convenables,
- promouvoir une utilisation efficace des matériaux et des ressources dans toutes ses installations incluant l'eau et les énergies consommables (électricité, gaz naturel et pétrole), les matières premières et autres ressources, en particulier celles qui sont non renouvelables,
- éviter l'utilisation de matières et produits dangereux lorsque ceux-ci ne sont pas nécessaires, rechercher des produits de remplacement lorsque possible, prendre les dispositions adéquates pour préserver la santé et l'environnement lorsque de tels produits ou matières sont utilisés, entreposés, et jetés,
- poursuivre la recherche et le développement de produits et services qui favorisent les économies d'énergie et/ou le recyclage des matériaux existants (les réalisations actuelles incluent MuroxÉnergie et les composantes de tablier orthotrope pour les ponts),
- communiquer son engagement environnemental à ses clients, fournisseurs et actionnaires,
- communiquer ses attentes quant au respect des normes et des bonnes pratiques environnementales par ses fournisseurs et ses entrepreneurs,
- améliorer continuellement son engagement et sa performance environnementale au cours de ses activités courantes et futures en effectuant des révisions périodiques,
- faire rapport sur ses progrès dans la réalisation de ses engagements,
- corriger dans les plus brefs délais toute pratique ou condition qui ne serait pas en conformité avec cette politique.